

Neuchâtel

Autor(en): **Humbert-Droz, Jenny**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276196>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à l'autre D'un canton à l'autre

Jura

Campagne pour les élections

Le 30 novembre 1980, les autorités communales seront renouvelées dans l'ensemble du canton du Jura. Le Bureau de la condition féminine, sa commission et les femmes parlementaires ont lancé un appel en faveur de l'élection des femmes. Une campagne est menée par le Bureau de la condition féminine : conférences, soirées débats, informations. Le BCF s'est engagé dans une action de grande envergure — une « première » dans le Jura ! — et essentiellement féministe, sans prise de position partisane. Des conseillères nationales de divers partis ont été invitées à s'exprimer en des lieux différents.

L'appel, rendu public par la presse, a été adressé aux partis. Il dit ceci. « Le 30 novembre prochain, les élections des autorités communales se dérouleront simultanément sur l'ensemble du territoire de la République et Canton du Jura.

» Actuellement, alors que l'électorat jurassien se compose de 52 % de femmes, les exécutifs communaux comptent moins de 9 % de femmes et 41 communes, sur 82, n'ont aucune femme dans leur conseil.

» Les exigences d'une véritable démocratie postulent le redressement de ce déséquilibre. On ne saurait améliorer la condition féminine et éliminer les discriminations dont la femme peut faire l'objet sans une participation active des femmes à la vie politique.

» Les femmes ont une conception éclairée des problèmes liés non seulement à l'école ou aux œuvres sociales, mais aussi à l'urbanisme, au logement, à l'aménagement du territoire, aux finances, etc.

» Nous en appelons aux femmes et leur demandons : de participer activement à la vie politique, d'accepter d'être candidates à des fonctions communales, de faire valoir les préoccupations et les aspirations des femmes, de faire preuve de solidarité féminine.

» Nous en appelons aux partis politiques et leur demandons : de concrétiser leur volonté de promouvoir l'engagement des femmes dans la vie politique, de présenter un nombre équitable de femmes sur leurs listes électorales, de soutenir activement leurs candidates en leur donnant un rôle prépondérant durant la campagne, d'adapter leurs structures en y intégrant des femmes, d'établir des objectifs visant une réelle promotion des femmes, de réaliser leur programme notamment en ce qui concerne les besoins des femmes.

» Nous en appelons enfin à tous les citoyens et citoyennes et les invitons : à participer nombreux au scrutin, à faire confiance aux femmes qui acceptent d'assumer des fonctions publiques, à voter pour elles. »

Ecole ménagère en question

A Porrentruy, plusieurs étudiantes du Lycée cantonal refusent de fréquenter le cours ménager obligatoire selon la loi. (Cette loi, a été reprise de l'ancien régime bernois, comme beaucoup d'autres, momentanément, en attendant qu'une législation nouvelle soit élaborée.)

Les jeunes lycéennes veulent lancer une pétition. Elles ont fait part de leurs doléances au Bureau de la condition féminine. Elles consultent des juristes afin d'aboutir dans leur action.

ams

Vaud

Ecoles vaudoises : nouvelles inégalités

La nouvelle grille des programmes des classes terminales de l'école primaire prévoit :

- pour les garçons : 3 heures de géométrie et 2 heures de travaux manuels sur bois et sur fer ;
- pour les filles : 2 heures de travaux à l'aiguille et 3 heures d'économie familiale.

On imagine la stupeur de l'ADF, groupe de Lausanne, qui a dénoncé cette inégalité dans un communiqué de presse, stupeur d'autant plus grande que le Conseil d'Etat avait, au printemps 1979, déclaré dans un rapport que « l'on ne constate plus aucune discrimination de droit basée sur le sexe dans les programmes, ni de l'enseignement primaire, ni de l'enseignement secondaire ».

Anne-Catherine Ménétreay démissionne

« ...le POP n'est plus engagé ni représenté par Anne-Catherine Ménétreay, celle-ci ayant décidé récemment d'en démissionner en raison de divergences d'ordre politique. » C'est ainsi que la « Voix ouvrière » annonçait la démission de la députée de choc du POP.

Il fallait faire preuve d'une belle indépendance d'esprit pour mettre fin à ce qui semble avoir été une longue période de divergences entre les têtes du POP vaudois et sa meilleure députée. Ce départ n'est d'ailleurs pas le seul, puisque le parti a enregistré une demi-douzaine d'autres démissions.

Anne-Catherine Ménétreay reproche au POP, qui en 1968 avait condamné le coup de Prague, de ne pas s'être distancé de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, ni aux atteintes aux droits de l'homme dans certains pays de l'Est. Le POP, par ailleurs, lui semble figé dans une image vieillie de « la classe ouvrière à défendre ». Cette sclérose (selon « La Tribune-Le Matin ») l'empêche de « prendre en compte dans les faits les aspirations plus larges, moins schématiques que sont le débat nucléaire, la libération des femmes, l'autogestion économique et politique, la prise en charge par les gens eux-mêmes de leur propre vie ».

Mme Ménétreay prenait sa tâche de parlementaire très à cœur ; elle déposait motions et interpellations avec une énergie infatigable. Son éloquence et son autorité vont incontestablement manquer au POP et son absence ne passera pas inaperçue au Grand Conseil où elle était entrée en 1966.

Vaudois, si nous étions... les premiers !

« Vaudois, si nous étions pour une fois les premiers », tel était le slogan invitant en 1959 les hommes de ce canton à voter OUI au suffrage féminin. « Les premiers », parce qu'ils avaient eu l'idée de poser la question sur le plan cantonal, en même temps que la votation fédérale.

Le 30 novembre prochain, les Vaudois auront à se prononcer sur la modification de la Constitution vaudoise par l'adjonction à l'article 2 d'une phrase garantissant l'égalité entre hommes et femmes. Avant la votation fédérale de l'an prochain sur l'article 4, cette votation cantonale est de la plus grande importance : elle permettra de tâter le pouls des citoyennes et des citoyens quant à leurs sentiments égalitaires.

L'ADF a décidé de reprendre le slogan : « Vaudois, si nous étions encore une fois les premiers ».

Simone Chapuis

Neuchâtel

La vétérane des ludothèques a cinq ans

Elle fut l'une des premières en Suisse romande, la ludothèque de La Chaux-de-Fonds. Née de l'initiative du groupe des consommatrices FRC de la ville, elle trouva son premier abri dans leur local. Mais, bientôt à l'étroit, elle émigra dans une petite boutique mieux centrée, s'assurant en même temps une autonomie matérielle et financière. Son activité sociale d'un nouveau genre sut capter l'attention de la commune qui lui prêta son soutien financier en prenant à sa charge la location et en lui adjugeant un statut propre, défini par ses activités. Les contributions de quelques particuliers, s'ajoutant au modeste montant du prêt des jeux, permettent à la ludothèque de couvrir les frais de réparations et de remise en état des jeux. De 180 familles qui en profitaient en 1977, leur nombre a passé à 394 actuellement. 800 jeux sont disponibles et 50 prêts se font en moyenne chaque après-midi d'ouverture. La variété des jeux est si complète qu'ils peuvent intéresser aussi bien les tout-petits que les adultes !

Pour la vie de la cité, la ludothèque de La Chaux-de-Fonds est devenue un facteur d'animation et d'éducation dont ne sauraient plus se passer ni les parents, ni les éducateurs.

25 ans au service du SAF

Le SAF (en termes plus explicites le Service d'Aide Familiale) du Val-de-Ruz a dignement fêté les 25 années d'activité de Mlle Haenni dans ce service. La présidente, Mme P. Duvoisin de Fontaines, lui a adressé les remerciements du comité.



à l'autre



D'un canton



à l'autre

**Neuchâtel**

Ce service, assuré par deux aides familiales diplômées, dont Mlle Haenni, en qualité d'aides-ménagères, travaille en étroit contact avec les infirmières des soins à domicile. Il est couvert financièrement par les cotisations de ses membres, les versements bénévoles des communes du Val-de-Ruz et une participation de Pro Senectute aux frais d'aide aux personnes âgées. Toutefois le prix demandé aux familles aidées étant inférieur aux prix de revient et le travail s'intensifiant régulièrement, la fragilité de sa situation financière pose quelques problèmes. La présidence du SAF du Val-de-Ruz a passé à Mme Humacher des Geneveys s/Coffrane, en raison du départ pour l'Afrique de Mme Duvoisin.

Une grande perte pour le mouvement féministe neuchâtelois

C'est avec émotion et tristesse que nous avons appris, dans le courant du mois écoulé, le décès de Mme Micheline Landry-Béguin de Môtiers. D'une intelligence remarquable, d'une grande sagesse, d'une culture très vaste, Mme M. Landry s'est distinguée tant dans le monde des lettres que dans celui des arts. Très attachée à son coin de pays, le Val de Travers, elle a été correspondante de plusieurs journaux (Impartial, Courrier du Val de Travers), fut inspiratrice et animatrice de centres culturels et artistiques, membre du comité directeur de la Fondation du Château de Môtiers. Active tant sur le plan de la politique

que du féminisme, elle présida l'exécutif de la commune des Verrières et fut vice-présidente du Parti libéral neuchâtelois. A maintes occasions, elle y défendit la cause des femmes. Ses intérêts allaient aussi au cinéma. Avec son mari, M. Fredy Landry, elle fonda Milos-Film et y collabora avec de jeunes réalisateurs.

Le mouvement féministe du Canton de Neuchâtel a perdu en Mme Micheline Landry une éminente et dévouée collaboratrice.

Jenny Humbert-Droz

Fribourg**Du côté des associations féminines**

Les associations féminines sont en train de discuter le nouveau projet de loi scolaire cantonale. Un gros morceau si l'on pense que l'école modèle les hommes et femmes de demain.

Plusieurs associations féminines (ADF, Femmes socialistes, Consommatrices fribourgeoises) projettent de fêter le dixième anniversaire de l'obtention du droit de vote pour les femmes par des manifestations communes : expositions d'œuvres de femmes artistes/artisanes, soirée cabaret, édition d'un libretto. De plus amples renseignements viendront en temps voulu : octobre 1981.

J. Barras

A venir**A venir****A venir****A venir****Union des Femmes**

(GE)

Après la pause de l'été, l'Union des Femmes reprend ses activités.

Permanence-couture

La permanence rouvre ses portes chaque **mardi de 14 heures à 16 heures** au local, 20 av. G.-Motta (bus 3 arrêt Gd Prê).

Pour celles qui désirent entreprendre un travail plus important il y a un cours de couture, chaque **mercredi de 14 heures à 16 heures**, inscriptions sur place.

Ecrivain public

Les personnes intéressées par ce service sont priées de téléphoner aux numéros suivants pour prendre rendez-vous :

45 33 71 ou 35 64 47. En cas de non-réponse 45 48 42.

Union des Femmes, 20 av. Giuseppe-Motta, 1202 Genève.

Centre de liaison

(GE)

Le féminisme aujourd'hui - Copenhague 1980 sera le thème de la rencontre d'automne à laquelle sont conviées les présidentes, membres des associations et membres individuels du centre. La rencontre comprendra une première partie de 18 heures à 19 h. 15 avec des informations générales concernant le centre et un premier exposé de Mme Perle Bugnion-Secrétan ; la deuxième partie débutera à 20 heures, avec deux exposés de Mmes Corinne Chaponnière et Bernadette von der Weid. Date et lieu : jeudi 13 novembre 1980 au Forum des Unions chrétiennes de Genève, 9, av. Ste-Clotilde.

Centre de liaison

(NE)

La Journée neuchâteloise de la Femme organisée par le Centre de Liaison se déroulera à la Cité universitaire de Neuchâtel, le samedi 22 novembre. Ouverte gratuitement à toutes les femmes intéressées. Thème débattu : « Femmes battues et enfants maltraités ». Repas servi au prix de 10 à 12 frs.

ADF cantonale

(NE)

Assemblée des déléguées samedi 25 octobre, 15 h. 30, Hôtel Moreau La Chaux-de-Fonds, suivie d'un exposé de Mme Marie-Joséphine Lachat, responsable du Bureau de la condition féminine du Canton du Jura, sur ses « expériences, activités et succès ». Repas en commun au restaurant de l'hôtel.

ADF Chaux-de-Fonds

(NE)

Jeudi 6 novembre, à l'Hôtel Moreau, grande salle du 1^{er} étage. Causerie avec Jenny Humbert-Droz. Sujet : **être jeune à 88 ans**.

Lyceum

(NE)

Au local du Lyceum de Neuchâtel (Fausses-Brayes 3), du 21 novembre au 6 décembre, la Galerie Kapar de Morges exposera un choix d'œuvres des meilleurs peintres naïfs contemporains.

La fête de fin d'année du Lyceum de Neuchâtel est fixée au samedi 13 décembre. Date à retenir.

L'égalité, séminaire de l'ADF

(VD)

L'Association vaudoise pour les droits de la femme organise le 15 novembre une **journée de travail**, sur le problème de l'égalité (votation fédérale de 1981, modification constitutionnelle vaudoise...).

Quatre groupes de travail ont étudié les différentes facettes de ce problème et présenteront un rapport pour introduire le débat auquel participeront Mmes Gertrude Girard-Montet et Yvette Jaggi, conseillères nationales vaudoises, Mme Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats et M. Max Leresche, député vaudois.

Le séminaire se déroulera de 10 heures à 17 heures à l'Hôtel Continental (place de la Gare) à Lausanne. Dîner : Fr. 20.—. S'inscrire auprès de Susanne Vulliamy, 1699 Maraon, jusqu'au 12 novembre.

A la Maison de la femme

(VD)

Du 30 octobre au 19 novembre : aquarelles de Lucie Wenger (la galerie est ouverte de 14 h. 30 à 18 heures, sauf le dimanche).

Le 13 novembre, dès 14 heures : thé-vente en faveur de l'aide aux mères, organisé par l'Union des femmes.

Le 17 novembre, à 19 heures : souper de fin d'année du Centre de liaison des associations féminines vaudoises, avec la participation de Jacqueline Berenstein-Wavre.

Du 27 novembre au 20 décembre : tapisseries, batiks, verres gravés de Raymonde Mischler (de 14 h. 30 à 18 heures, sauf le dimanche).

Le 11 décembre : souper de fin d'année de l'Union des femmes.